



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 27 JUIN 2024**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Secrétaire : Joseph PERASTE
Date de convocation : 17 juin 2024
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 29
Nombre de procuration : 10

Extrait n°CC-06-2024-162

Objet : Modification de l'organigramme de la Direction de l'environnement.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Maurice BONTÉ, Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARÉCHAL, Annick COMIER, Sylvie PALCY, Jonathan TABAR, Joseph PÉRASTE, Charles CARISTAN, Claude Rémy HARNAIS, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Claude BELLUNE, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Robert DULYMOIS, Sylvain HOICHE, Bruno Nestor AZÉROT, Fabienne LABRANCHE-GROUGI, Jean-Baptiste ROTSEN, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MOMPHELE, Josette MASSOLIN, Patrick BONIFACE, Sarah ANGAMA, Paulette RAPON, Christian PALIN, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Annick CHARLEC.

En cours de séance : Gilbert COUTURIER.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Lucien SAINT-JEAN-THÉRÈSE à Patricia Athanase PALMONT, George GÉLIE à Thierry MARÉCHAL, Olivier JEAN-DENIS à Annick COMIER, Jenny DULYS-PETIT à Charles CARISTAN, Gwladys COLER à Claude BELLUNE, Joël Christine LINORD à Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Belfort BIROTA à Violaine DIAZ, Saint-Yves RANGOM à Maurice BONTE, Nicolas TELLE à Paulette RAPON.

En cours de séance : Kristelle RISAL à Gilbert COUTURIER.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Félix ISMAIN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Stéphane LORDELOT, Justin PAMPHELE, Pamela PATRON, Sainte-Rose CAKIN, Jean-Christophe BOULANGÉ, Germain DUTON, Laura LITADIER épouse VILLET, Chantal MAIGNAN, Christian RAPHA, Rose-Marie GÉNOT-PLESDIN, Jean-Michel Ulrich COTRÉBIL.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 30 mai 2024 n°CC-05-2024-109 portant demande de transfert de la gestion, la construction et de l'exploitation des déchetteries du SMTVD vers CAP Nord Martinique ;

Considérant le budget principal de CAP Nord Martinique ;

Considérant le tableau des effectifs ;

Considérant que dans le cadre de la préparation du transfert de la gestion, la construction et de l'exploitation des déchetteries du Syndicat Martiniquais de Valorisation des Déchets (SMTVD) vers la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique, il est envisagé le transfert de 22 collaborateurs à compter du 1^{er} octobre 2024 ;

Considérant que dans le cadre de la préparation de ce transfert, il est nécessaire de procéder à une modification de l'organigramme de la Direction Environnement ;

Considérant qu'il est proposé de créer, à compter du 1^{er} octobre 2024 au sein de la Direction de l'Environnement, un service déchèterie et filières spécifiques.

Ce service aura pour mission la construction et l'exploitation des déchèteries ainsi que la valorisation matière des flux issus des déchèteries.

Il devrait accueillir :

- 15 agents de déchèteries,
- 2 chauffeurs poids lourds,
- 1 coordonnateur de déchèterie,
- 4 responsables de sites ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

D'approuver la nouvelle organisation de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique créant un service déchèterie et filières spécifiques au sein de la direction de l'environnement à compter du 1^{er} octobre 2024 ainsi que les créations de poste y afférentes.

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 38

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 01

Pour extrait certifié conforme

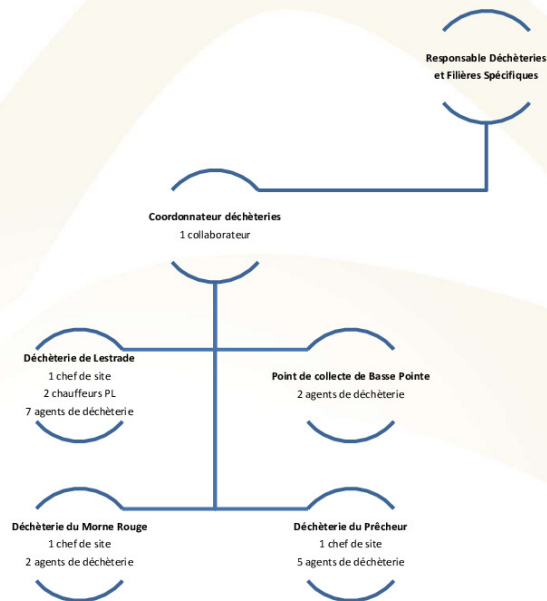
Fait à Marigot, le 16 juillet 2024

Le Président

Bruno Nestor AZÉROT



Focus Service Déchèteries et Filières Spécifiques



Missions du service:

- Construction des déchèteries
- Exploitation des déchèteries
- Valorisation matière des flux issus des déchèteries

Immédiat

- Recrutement de 1 collaborateur:
- responsable service DFS (voir FP)

Terre de mémoire, terre d'avenir